**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse

**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse

**Band:** 135 (1990)

Heft: 5

**Artikel:** Suisse désarmée : une première étude sur les motivations

Autor: Chouet, Jean-François

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-345002

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 20.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## Suisse désarmée

# Une première étude sur les motivations

par le colonel EMG Jean-François Chouet

Une fraction de l'état-major de l'armée s'est intéressée aux raisons qui ont poussé l'électeur à déposer un oui ou un non dans l'urne lors de la votation du 26 novembre dernier. Il est résulté de ce travail un rapport d'une cinquantaine de pages qu'à défaut de publier, nous voudrions résumer ici en y apportant quelques commentaires.

### L'échantillon

L'étude se fonde sur un échantillonnage de 943 personnes en âge de voter représentant toutes les couches de la population de façon pondérée, tant en ce qui concerne l'âge qu'au regard du niveau d'instruction. Avec 206 personnes interrogées, la Suisse romande est légèrement surreprésentée; cela s'explique par le fait que le Tessin (vraisemblablement pour des raisons pratiques) n'a pas été touché par l'enquête. Il faut noter enfin que 81% des personnes interrogées sont effectivement allées voter, un pourcentage de 13% supérieur à la participation effective qui, rappelons-le, s'est élevée à 68,5%.

#### Les résultats

Il est d'abord intéressant de constater que l'échantillonnage choisi donne un résultat de la votation encore plus grave que le résultat réel: presque 42% des personnes interrogées ont ou auraient voté pour l'initiative (contre 35,6% en réalité), 55% contre (64,4% en réalité) alors que 22% ignorent ce qu'elles auraient voté ou refusent de dire comment elles se sont prononcées. Selon les auteurs de l'étude, cela tient au fait que les jeunes issus des grandes villes sont surreprésentés dans l'enquête.

Pour le surplus, et sans entrer dans le détail des chiffres, il se confirme que les jeunes entre 20 et 30 ans ont accepté plus massivement l'initiative que leurs aînés. De même se confirme-t-il que les «intellectuels» ont été dans l'ensemble plus favorables à l'initiative que les votants de formation moyenne ou inférieure; comme on pouvait le prévoir également, les électeurs des grandes villes sont plus favorables à la suppression de l'armée que ceux des petites localités. En revanche, on constate que le niveau social ne joue pratiquement aucun rôle sur la façon de voter.

Dans l'ensemble donc, pas de surprise par rapport à ce que l'on pouvait s'imaginer à la veille du scrutin.

### Les motivations

Deux constatations doivent être préalablement faites: d'une part, l'in-

térêt pour les questions de défense nationale a augmenté au fur et à mesure que s'approchait la votation (de 5% en moyenne), très particulièrement chez les jeunes entre 20 et 30 ans (19%!).

D'autre part, il faut relever qu'en dépit de cet intérêt croissant (comparé à celui de 1983), la proportion des électeurs connaissant la part des dépenses fédérales affectées à la défense (20%) est d'un quart environ. 40% environ des électeurs surestiment ces dépenses, allant, pour 5 à 10% d'entre eux, jusqu'à estimer qu'elles représentent la moitié des dépenses de l'Etat! Ce phénomène est plus sensible chez les femmes que chez les hommes.

Cela posé, les motivations des électeurs n'apportent pas non plus de grande surprise: seul un tiers des «oui» correspond à une réelle volonté de voir disparaître l'armée, exprimant une opposition fondamentale à l'essence même de l'instrument. Ce sont, en chiffre rond, 14% des suffrages exprimés. S'y ajoute 4% de votants à qui l'armée est indifférente mais qui, personnellement, ne veulent plus rien avoir à faire avec elle. 23% des personnes interrogées affirment n'être pas fondamentalement opposées à l'armée, mais avoir voté oui pour la faire changer.

Parmi les personnes qui ont refusé l'initiative, 21% l'ont fait parce qu'approuvant sans réserve l'institution, et 38% en souhaitant qu'elle se modifie. Cela revient à dire que, partisans et opposants à l'initiative réunis, 61%

des personnes interrogées souhaitent des modifications au système actuel.

Ces chiffres ne correspondent peutêtre pas tout à fait à la réalité puisque, dans le sondage, 41% des électeurs ont ou auraient voté oui, alors qu'ils ne furent en réalité que 36,5%.

Restait à déterminer (et c'est de loin la partie la plus attendue de ce sondage) quel type d'«avertissement» l'on a voulu donner, quel type de «réformes» l'on souhaitait. Sur ce point, partisans et adversaires de l'initiative se retrouvent pour mettre en tête le coût de la défense militaire. Ensuite, les «oui» signifient que l'armée n'est pas en mesure de remplir sa tâche dans un conflit moderne. Suivent enfin des arguments à nouveau financiers (transfert des moyens au profit des prestations sociales) ou philosophiques (l'armement attire la guerre). Quant aux critiques à l'armée proprement dite, on parle de perte de temps, de manque d'efficacité, du rôle trop important attribué au militaire dans notre société ainsi que des charges que le service militaire impose aux familles accompagnées des inévitables critiques aux supérieurs dans lesquelles les adversaires de l'initiative excellent au moins autant que ses partisans.

# Quelques remarques

Cette étude réalisée à l'état-major de l'armée, et sous la direction du professeur Karl-W. Haltiner, appelle quelques remarques, non pas quant à sa bienfacture mais plutôt quant à ce qu'elle nous apprend et ne nous apprend pas. De manière générale, elle a tendance à confirmer ce que les opposants à l'initiative prévoyaient, à savoir que la proportion des adversaires irréductibles de l'armée tourne autour de 10% mais que l'initiative ferait un score meilleur, nombre d'électrices et d'électeurs utilisant cet exutoire pour faire connaître une rancœur ou un reproche à notre organisation militaire actuelle. Et qu'à cet égard, l'argument financier apparaisse au premier rang n'a rien d'étonnant.

Il faut dès lors convenir que l'argument de la modicité de nos dépenses militaires reposant sur les comparaisons avec l'étranger n'a pas de poids. Sur ce point au moins, le Suisse est bien trop nombriliste pour se laisser impressionner par ce qui se passe ailleurs.

On notera ensuite qu'il y a contradiction entre cette exigence d'une armée «moins chère» et celle d'une armée plus crédible et mieux à même de faire face à un adversaire moderne. Un adversaire contre lequel, pour reprendre le mot d'un ancien chef du DMF, «on ne se bat pas avec des vélos et des pâquerettes».

Il y a contradiction encore entre le souhait de meilleurs supérieurs (donc à former plus à fond, plus longuement) et la plainte contre les charges que l'armée impose aux familles, lesquelles charges ne sont pas que de nature financière.

C'était à prévoir: Il est extraordinairement difficile, pour ne pas dire franchement impossible, de discerner aujourd'hui dans quel sens doivent aller des réformes. Avant de procéder à des replâtrages ou à des retouches cosmétiques, il conviendrait d'abord de savoir si l'on veut repenser et modifier ou non la mission de l'armée. Car c'est à partir de là qu'il faudra reconstruire ou adapter l'instrument.

J.-F. C.

DermaPlast. 3 raisons d'y (panser):

Dermophile. Avec désinfectant. N'adhère pas à la plaie.

Seulement en pharmacies et drogueries.

